

M. Crosby: Je suis conscient des difficultés auxquelles se heurte le premier ministre suppléant à cet égard, mais cette question préoccupe grandement les Canadiens de la région de l'Atlantique.

Les premiers ministres de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard ont déclaré qu'il sera possible, pourvu que le programme d'aide soit prolongé, de contenir le prix de l'énergie électrique en 1980 et 1981, malgré les hausses du prix du pétrole. Le premier ministre suppléant ou un autre ministre est-il en mesure de nous assurer que le gouvernement poursuivra ce programme d'aide et empêchera une hausse des tarifs de l'électricité, ainsi que le prévoyait le budget présenté par les progressistes conservateurs?

M. Pepin: Compte tenu de l'intérêt tout particulier qu'il porte à cette région, je suis certain que le vice-premier ministre et ministre des Finances en tiendra compte lorsqu'il préparera son budget.

* * *

LE LOGEMENT

LES MESURES ENVISAGÉES POUR RÉGLER LES PROBLÈMES DES LOCATAIRES

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre chargé de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Étant donné que la présente pénurie de logements est la plus grave que les Canadiens aient connue depuis quelque temps—on prévoit en effet pour 1980 une baisse de 17 p. 100 des mises en chantier—et étant donné que ceux qui sont le plus durement frappés sont les locataires qui ne seront jamais en mesure de s'acheter une maison, le ministre peut-il nous dire quelles mesures il entend prendre pour régler ce problème du logement surtout en ce qui concerne les locataires, qui consacrent bien au-delà de 30 p. 100 de leur revenu au logement?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, j'ai eu l'occasion, au début de la semaine, de m'entretenir avec le ministre chargé du logement en Colombie-Britannique et d'évaluer par moi-même certains des problèmes qui existent dans la circonscription que représente le député.

Je partage certes ses préoccupations. J'ai l'intention de discuter de la question avec tous les ministres provinciaux avec lesquels je ne me suis pas encore entretenu. J'insiste sur le fait que la question du stock de logements en location est une des grandes priorités de mon ministère et de la Société.

Mme Mitchell: Je suis heureuse d'apprendre que le ministre s'est rendu en Colombie-Britannique pour prêter l'oreille aux préoccupations de l'Ouest la fin de semaine dernière, mais je constate qu'il n'a pas pris d'engagements. Cependant, le rapport de la SCHL mentionne que Vancouver connaît la pire crise du logement en Amérique du Nord et que Calgary et Victoria suivent non loin derrière. A Vancouver, plus du quart de la population a des problèmes de logement. Par exemple, quelque 11 000 personnes sont mal logées, le pourcentage des logements libres est inférieur à zéro et la région doit accueillir 25 000 nouveaux arrivants.

Questions orales

● (1125)

Le ministre pourrait-il nous dire quelles mesures précises il entend prendre pour régler ces problèmes dans les villes victimes d'une migration considérable.

M. Cosgrove: Madame le Président, ce n'est pas nécessairement un problème qu'il incombe au gouvernement fédéral ou à la SCHL elle-même de régler. Comme vous le savez, la question du logement met en cause de nombreuses juridictions. Par exemple, j'ai appris avec joie cette semaine que le gouvernement de l'Alberta avait puisé dans ses crédits excédentaires la somme de \$60 millions pour s'attaquer aux problèmes des régions où le marché de l'habitation est congestionné.

J'ai déjà dit—et je le répète—que je travaille en collaboration avec les ministres des provinces. J'espère que le gouvernement fédéral apportera sa contribution à la solution du problème, mais ce sera certainement de concert avec les gouvernements provinciaux.

ON DEMANDE DE HAUSSER LES ALLOCATIONS AUX LOGEMENTS SOCIAUX

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Madame le Président, compte tenu de l'absence du premier ministre et du ministre des Finances, je vais poser ma question supplémentaire au vice-premier ministre qui est, je crois, le ministre des Transports.

Étant donné que le ministre chargé de la SCHL a déposé il y a environ une semaine un rapport indiquant que le gouvernement a construit 9,000 logements de moins qu'il n'aurait dû pour répondre à la demande des Canadiens en matière de logements sociaux et coopératifs, et que la construction de ces logements est la première étape essentielle qui permettra de régler la crise actuelle et étant donné que les associations militent en faveur de la construction de logements sociaux et coopératifs...

Mme le Président: A l'ordre, je vous prie. L'honorable représentante voudrait-elle poser rapidement sa question?

Mme Mitchell: Le premier ministre suppléant rescinderait-il cette politique de réduction et insistera-t-il au sein du cabinet pour que le gouvernement décrète pour 1980 une hausse des allocations aux logements sociaux?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je transmettrai la requête du député au premier ministre et je suis certain qu'il en discutera avec le ministre chargé de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Je suis convaincu que le ministre a lui-même tenu compte de tous ces facteurs lorsqu'il a pris cette décision.

L'IMPORTANCE DE RÉGLER LES PROBLÈMES DES LOCATAIRES

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, j'ai une question pour le ministre des Travaux publics. Suite à réponse qu'il a donnée à la Chambre ce matin, pourrait-il nous expliquer pourquoi le *Sun* de Vancouver, dans un numéro du début de la semaine, a dit qu'il avait déclaré que selon lui, le problème qui règne dans le domaine du logement n'est pas de première importance?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, la réponse est certes évidente. Lorsque j'ai été nommé titulaire de ce ministère, on m'a demandé, à la Chambre, de résoudre le problème des gens forcés de renouve-